

IV. Quoiqu'on ait dit que l'Amirauté s'étoit défaite de plusieurs Vaisseaux après la paix conclue, il ne laisse pas de s'en trouver encore dans la Flotte Royale le nombre de trois cens dix-neuf, tous Vaisseaux de guerre, sans y comprendre les Alléges & autres petits Bâtimens, non plus que les sept Yachts du Roi. On voit de ces 319 Vaisseaux une liste exacte & autentique, suivant laquelle il y a, savoir, du premier rang, six Vaisseaux de cent canons chacun; du second rang, onze Vaisseaux de 90 canons; du troisième rang, quatorze Vaisseaux de 80 canons, & vingt-huit de 70; du quatrième rang, quatre Vaisseaux de 66 canons, deux de 64, trente-cinq de 60, & trente-six de 50; du cinquième rang, quarante-quatre Vaisseaux de 44 canons; du sixième rang, 63 Vaisseaux de 24 canons, cinquante-cinq Chaloupes de guerre, neuf Galliotés à bombes, cinq Brûlots, cinq Vaisseaux d'Hôpital & deux Bâtimens qui servent de magasins.

V. On commence à douter que la réduction projetée dans les intérêts des fonds publics, quoique revêtuë de l'autorité d'un Acte du Parlement, puisse avoir son exécution. Divers obstacles s'y rencontrent, & l'on a remis devant le Conseil deux différens projets sur cette matière. Au reste, la Banque a indiqué au 11. Fevrier une assemblée générale pour délibérer sur cette affaire; & quoique les Régîtres soient ouverts depuis le commencement de Janvier, il n'y a eu jusqu'à présent que peu de souscriptions & de consentemens.

VI. Le Gouvernement, malgré l'espèce de soumission qu'est venu faire au Roi l'Envoyé d'Alger pour les effets enlevés du Pacquebot le *Prince-Frédéric*, comme nous l'avons dit le mois passé, demeure